

# **CGV FECLAZ MOUNTAINBOARD**

## **Conditions de ventes féclaz mountainboard Particulier - Entreprise - Groupe - CE**

### **ARTICLE 1: ASSURANCES – RESPONSABILITE**

**L'organisateur est responsable civilement des activités proposées en cas de dommages résultant d'une faute ou d'une erreur dans l'organisation. Il a contracté, auprès de la compagnie d'assurance Wizzas une police d'assurance Rc circulation pour chaque mountainboard électrique (E-board) et une RC pro également chez Wizzas (attestation sur simple demande). Le participant affirme être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique des activités proposées. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident, chaque participant devant répondre de tous les dommages à soi-même résultant de sa propre faute ou négligence. Il lui appartient dans ce cas de faire jouer ses assurances personnelles.**

### **ARTICLE 2 : TARIFS**

**Tous nos tarifs sont établis TTC pour les particuliers, les entreprises, les collectivités.... Nous ne sommes pas assujettis à la TVA étant donné que nous faisons uniquement de l'enseignement. Le mode de tarif est toujours spécifié sur nos offres de prix.**

### **ARTICLE 3: CONDITIONS D'ANNULATION CLIENT PARTICULIER**

**Annulation possible uniquement en cas de très mauvais temps, pour des problèmes de sécurité ou de praticabilité où tout risque est décidé par l'équipe Féclaz Mountainboard uniquement. En cas d'annulation par le client à partir de J-5 le montant total de la prestation est due. En cas d'annulation par Féclaz Mountainboard la prestation pourra être reportée ou remboursée (sous 72h) suivant la demande. Sauf accord de notre part, le nombre de participant réservé sera le nombre de participant facturé. Les annulations devront être faite par téléphone au 06 86 33 15 60 ou par mail à : feclazmountainboard@gmail.com. Tout retard du ou des participants de plus de 20 minutes entraîne l'annulation de la sortie sans remboursement ni report.**

### **ARTICLE 4: CONDITIONS D'UTILISATION DES CARTES CADEAUX**

**Les balades devront être obligatoirement réservées d'avance et au minimum 10 jours avant. Nos cartes cadeaux ne sont pas remboursables et ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière. En cas de non présentation le jour J, la carte cadeau réservée sera définitivement perdu et ne pourra être remplacée ou reportée à une date ultérieure. nos cartes cadeaux sont valables pour une durée de deux saisons estivales à partir de la date d'achat. Des frais de 2€ seront facturés par carte cadeau en**

**cas de prolongation (3 mois maximum). Vous avez la possibilité de changer de prestation moyennant la différence de tarif.**

#### **ARTICLE 5: CONDITIONS D'ANNULATION GROUPE**

**De J -30 jours à J -15 de la prestation 10% d'acompte seront conservés, à moins de 15 jours de la prestation 30% d'acompte seront conservés. A moins de 5 jours, la pénalité est de 100% et l'intégralité de la prestation doit être payée. Le nombre de participants facturés sera le nombre de participants sur le bon de commande. Le nombre de participant devra être définie 10 jours avant la date de prestation et sera le nombre facturé.**

#### **ARTICLE 6: CONDITIONS METEOROLOGIQUES**

**En cas de bulletin météo spécial, c'est à dire tempête, grêle, ouragan... Seuls les instructeurs présents seront habilités pour annuler ou maintenir le programme prévu initialement. Pour des raisons de sécurité, le parcours pourra être modifié par l'instructeur sans préavis, le temps de la balade sera respecté et ne pourra donner lieu à remboursement.**

#### **ARTICLE 7: CONDITIONS PARTICULIERES A LA PRATIQUE DU GYROPODE SEGWAY®**

**Chaque participant à nos activités reçoit une formation spécifique préalable à la pratique de nos E-board (durée 5 à 10 min). Cette formation est réalisée par un instructeur titulaire d'un DEUST APPN, d'une Licence APA et d'un DEES Ski alpin. Pour des raisons techniques liées au fonctionnement de nos E-boards les personnes de moins de 30kg et de plus de 105 kg ne peuvent pas participer à nos activités. Pour des raisons de sécurité les personnes ayant des problèmes d'oreille interne et les femmes enceintes ne peuvent pas conduire une E-board. L'âge minimum requis pour l'utilisation d'une E-board est de 12 ans révolu si le poids requis est atteint (législation EDPM du 21 octobre 2019) il doit être accompagné d'un adulte responsable jusqu'à 16 ans. Toute fausse déclaration sur l'âge des mineurs entraîne la seule responsabilité des parents. L'instructeur se réserve le droit d'annuler la prestation en cas de fraude sur l'âge du participant. Toutes nos balades sont accompagnées d'un instructeur. Le port du casque et les protections sont obligatoires.**

#### **ARTICLE 8: COMPORTEMENTS DANGEREUX**

**Les instructeurs présents en encadrement sur nos activités sont responsables de la sécurité du groupe, à ce titre, ils peuvent décider d'exclure un participant ayant un comportement jugé dangereux, faisant preuve d'incivisme et ne respectant pas les règles de circulation et de sécurité afférentes à l'utilisation des E-boards.**

## **ARTICLE 9: REGLEMENT.**

**Toute commande de groupes, entreprises, collectivités doit faire l'objet d'un devis dûment signé renvoyé avec la mention « bon pour accord » définissant les prestations et les conditions de réalisation et vaut l'acceptation de nos CGV. La commande est ferme et définitive dès la réception du devis signée, tamponnée et le versement de 30% d'acompte. Sauf stipulation contraire le solde devra être réglé dans les 8 jours suivant la prestation.**

## **ARTICLE 10: LITIGE**

**Tout litige pouvant résulter du présent contrat sera de la compétence du tribunal de commerce de Grenoble.**

## **ARTICLE 11 : ACCEPTATION**

**L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte sans réserve.**

## **ARTICLE 12 : RECLAMATION**

**Toute réclamation à l'encontre de Féclaz Mountainboard devra être adressée par courrier recommandé à :**

**Féclaz Mountainboard**

**7 Bis Rue du Dauphin**

**73100 Aix les Bains**

**et ce 7 jours ouvrables maximum à compter de la fin de la prestation. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus recevable.**